

BRESSON

infos

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Juillet 2014 n°17



Actions
municipales

Méto

Manifestations
Associations

Brèves

SOMMAIRE

Le mot du maire	p. 2	Manifestations / Associations	p. 16 à 23
Actions municipales	p. 3 à 14	Brèves	p. 17 et 20
Méto - Transports	p. 15	Etat civil	p. 24

LE MOT DU MAIRE



“Les Bressonnais ont accordé massivement leur confiance à une équipe renouvelée que j’ai l’honneur de diriger et adhéré ainsi à ce qui a été réalisé depuis six ans et aux engagements présentés pendant la campagne électorale. Nous vous en remercions et vous renouvelons notre promesse que ces engagements seront tenus, en nous inscrivant dans la continuité de ce qui a été fait et en faisant tout pour être partie prenante, au mieux des intérêts de la commune et de ses habitants, dans les changements territoriaux en cours. En tant que conseiller communautaire, je veillerai particulièrement à réussir notre intégration dans la nouvelle intercommunalité et la future Métropole.

Beaucoup de temps a été en effet consacré ces dernières semaines à la mise en place et au démarrage de cette nouvelle Métro, sensiblement modifiée par la donne électorale issue des élections municipales, et au fonctionnement si radicalement différent de l’intercommunalité à taille humaine et non politisée que nous connaissions.

Bresson fait partie du groupe ADIS (Agir pour un Développement Intercommunal Solidaire), issu d’un pluralisme politique et fondé sur des socles de valeurs privilégiant les convictions et intérêts des « petites communes » aux manœuvres partisans. Avec 27 membres, c’est le deuxième groupe le plus important numériquement, ce qui lui permet de participer à l’exécutif de la Métro avec quatre Vice-Présidences importantes et un Conseiller délégué : Vice-Président des Finances, Vice-Président Eau et Assainissement, Vice-Président Agriculture, Forêt et Montagne, Vice-Président Hébergement et Gens du voyage, Conseiller délégué à l’Artisanat, au Commerce et PME. Le chantier le plus important va être de préparer le transfert de nouvelles compétences à la future Métropole, et à la Métro (notamment l’Assainissement au 1^{er} juillet 2014).

Au plan municipal, le vote du budget le 15 avril dernier, moment essentiel dans la vie communale, a révélé une gestion parfaitement maîtrisée, qui a permis de dégager un solde positif de 760 000 euros.

Cette situation financière saine permet de **reconduire le taux des**

taxes communales sans les augmenter et de poursuivre notre politique d’investissement en démarrant les chantiers prioritaires.

C’est ainsi que la **réfection de la totalité de la Rue de l’Oratoire** entre dans sa phase active avec le lancement de l’appel d’offres aux entreprises pour un démarrage des travaux début du dernier trimestre 2014.

Les travaux de **mise en place de l’Internet Haut-Débit**, pour lequel le marché avec Orange Business Service a été passé devrait également débuter au dernier trimestre et les infrastructures seront opérationnelles au 2^{ème} semestre 2015, la quasi-totalité de la commune recevant à cette date 10 Mo, inenvisageable jusqu’à présent.

Quant à la réfection du réseau d’eau potable du Vieux Village et de la Rue de la République, chantier le plus important financièrement et techniquement de la commune depuis plusieurs décennies, deux points font, avant la procédure d’engagement définitif, l’objet d’une attention particulière des élus :

- La maîtrise et la meilleure optimisation possible des coûts prévisibles très importants,
- L’analyse des conséquences de la prise de compétence du secteur Eau et Assainissement par la future Métropole, en lieu et place de la commune, susceptible d’impacter directement de déroulement, voire le financement du projet, et d’en changer radicalement la donne.

S’agissant du **PLU**, nous avons d’ores et déjà lancé le **processus de finalisation**, ainsi que nous nous y sommes engagés pendant la campagne, en prévoyant de réactualiser le diagnostic territorial au vu des nouvelles contraintes mises à jour depuis quatre ans et de réaliser le règlement et le zonage qui devra tenir compte du Plan de Prévention des Risques Technologiques de Pont-de-Claix. Ces deux phases sont engagées. L’enquête publique pourrait dans ces conditions commencer dès la fin de l’année, comme nous l’avons envisagé. Ainsi pourraient être « verrouillés » et encadrés strictement par le PLU finalisé, les souhaits que nous avons exprimés pour le développement harmonieux et l’environnement respecté de la commune face aux éventuels pressions et projets extérieurs.

La rentrée verra la mise en place des **nouveaux rythmes scolaires**, dossier sur lequel travaillent en étroite association les services de la mairie, les enseignants et les parents d’élèves, et qui est désormais quasiment finalisé.

En attendant, je souhaite à tous un bon été et d’excellentes vacances.”

Michel REBUFFET

Directeur de la publication :
Michel Rebuffet
Comité de rédaction :
Emmanuèle Amiell
Mairie de Bresson
11 Grande Rue
38320 Bresson
Tél. : 04 76 25 26 61
Fax : 04 76 25 35 55
E-mail : mairie.bresson@wanadoo.fr
Site : www.village-de-bresson.fr
Impression : Cedigraphie
Tirage : 450 exemplaires
Dépôt légal : à parution

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Résultats des élections et nouvelle équipe



Michel Rebuffet



Antoine de Gaudemar



Thérèse Bousquet



Roger Meritto



Michel Bihry



Emmanuèle Amiell



Jean-Louis Charrière



Agnès Bros



Pierre-Jean Favier



Sylvie Chardon



Jean-Yves Garcia



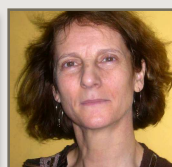
Nicole Rey



Jean-Marie Rimé



Paulette Scholler



Anne Viossat

Le 23 mars 2014, les Bressonnais ont été appelés à désigner l'équipe municipale en charge de la commune pour les six prochaines années. Le 28 mars 2014 le premier conseil municipal du mandat s'est réuni pour élire le maire et ses quatre adjoints.

Revue de détail.

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	601		
Abstentions	124	20,63	
Votants	477	79,37	
Blancs ou nuls	7	1,16	1,47
Exprimés	470	78,2	98,53

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages exprimés peut ne pas être égale à 100%.

Listes	% EXPRIMÉS
Agir ensemble pour Bresson	70,14
Bresson, le réveil nécessaire !	29,86

Candidats	Voix	% Exprimés
M. Roger MERITTO	332	70,63
Mme Anne VIOSSAT	327	69,57
M. Pierre-Jean FAVIER	325	69,14
Mme Sylvie CHARDON	325	69,14
M. Jean-Yves GARCIA	325	69,14
M. Michel BIHRY	324	68,93
Mme Nicole REY	323	68,72
Mme Agnès BROS	323	68,72
Mme Paulette SCHOLLER	321	68,29
Mme Emmanuèle AMIELL	320	68,08
M. Jean-Louis CHARRIERE	320	68,08
M. Antoine de GAUDEMARIS	318	67,65
M. Jean-Marie RIME	318	67,65
Mme Thérèse BOUSQUET	314	66,80
M. Michel REBUFFET	311	66,17
M. Guy CAUSSE	148	31,48
M. Paul RENAUD	145	30,85
M. Roger BARBERY	142	30,21
M. Pascal MENY	142	30,21
M. Michel DE GAUDEMARIS	139	29,57
Mme Nathalie DIDIER	138	29,36
Mme Amandine CARRY	137	29,14
Mme Danielle CHAVANT	136	28,93
Mme Anne-Marie ROUSSEL	135	28,72
Mme Audrey GUYOMARD	134	28,51
M. Alexis PICCOLO	134	28,51
Mme Yvette MACDONALD	134	28,51
M. Jérôme MERLE	131	27,87
Mme Marie-Dominique ESCOFFIER	131	27,87
Mme Christine TIERTANT	129	27,44

Maire

Michel REBUFFET

Adjoints

1^{er} Adjoint

Antoine de GAUDEMARIS

Urbanisme

2^{ème} Adjoint

Thérèse BOUSQUET

Scolaire, social

Commissions municipales

URBANISME	FINANCES, BUDGET, IMPÔTS	TRAVAUX	SCOLAIRE
<i>Président</i> Antoine de GAUDEMARIS	<i>Président</i> Michel BIHRY	<i>Président</i> Roger MERITTO	<i>Présidente</i> Paulette SCHOLLER
Roger MERITTO	Jean-Marie RIME	Michel BIHRY	Nicole REY
Jean-Louis CHARRIERE	Pierre-Jean FAVIER	Jean-Louis CHARRIERE	Jean-Yves GARCIA
Agnès BROS	Michel REBUFFET	Nicole REY	Thérèse BOUSQUET
Nicole REY	Paulette SCHOLLER		Anne VIOSSAT
Michel REBUFFET			

Membres non élus des
commissions

Angela DUPONT	Cristina FERRAZ	Lucien SARAGOSSI	Isabelle SINGH
André BOUSQUET	Lucile TRANCHANT	Christian Le ROUX	Marie-Dominique ESCOFFIER
Maurice BAILLE- BARRELLE		Christian COTTE	Christiane PEYRASSE
Agnès BETEMPS		Jean-Luc ATLANI	
		Christine DAVID	

ORGANIGRAMME

3^{ème} Adjoint
Roger MERITTO

Travaux

4^{ème} Adjoint
Michel BIHRY

Finances

ASSOCIATIONS,
SPORT, CULTURE

Présidente
Sylvie CHARDON

Jean-Yves
GARCIA

Pierre-Jean
FAVIER

Paulette
SCHOLLER

Emmanuèle
AMIELL

COMMUNICATION

Présidente
Emmanuèle
AMIELL

Agnès BROS

Jean-Marie RIME

Thérèse
BOUSQUET

Eddy GARCIA

Agnès BETEMPS

SÉCURITÉ,
CIRCULATION,
TRANSPORTS

Président
Jean-Louis
CHARRIERE

Roger MERITTO

Michel REBUFFET

Paulette
SCHOLLER

Michel BIHRY

Christian COTTE

ENVIRONNEMENT

Président
Pierre-Jean
FAVIER

Anne VIOSSAT

Michel REBUFFET

Patrick
SCHOLLER

Bénédicte
MICHEAU

Conseil municipal du 5 mars 2014

1 - Approbation du Compte Administratif - Budget Principal – Exercice 2013 (*Vote : Pour à l'unanimité*)

Le Compte Administratif (C.A.) 2013 du Budget Principal présente un excédent de Fonctionnement de 762 997,49 € et un excédent d'Investissement de 1 076 999,57 €.

2 - Approbation du Compte Administratif - Budget Eau et Assainissement - Exercice 2013

(*Vote : Pour à l'unanimité*)

Le C.A. 2013 présente un excédent d'Exploitation de 145 931,32 € et un excédent d'Investissement de 48 560,07 €.

3 - Compte de gestion – Budget Principal – Exercice 2013 (*Vote : Pour à l'unanimité*)

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du budget principal de l'exercice 2013 dressé par M. le Trésorier Principal d'Echirolles.

4 - Compte de gestion – Budget Eau et Assainissement – Exercice 2013 (*Vote : Pour à l'unanimité*)

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du budget eau et assainissement de l'exercice 2013 dressé par M. le Trésorier Principal d'Echirolles.

5 – Autorisation de balisage « GR » de l'itinéraire culturel européen « Sur les pas des Huguenots »

(*Vote : Pour à l'unanimité*)

Le conseil municipal autorise le balisage des chemins et voies communales en GR (Itinéraire de Grande Randonnée labélisé par la FFRandonnée). Une autorisation sera donc délivrée à l'association « Sur les pas des Huguenots » et au Comité Départemental Isère de la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

6 – Abandon définitif du captage du Louvarou – Renoncement à l'exploitation de la source.

Conseil municipal du 28 mars 2014

7 – Election du Maire (*Vote : Pour à l'unanimité*)

Le Conseil Municipal élit, M. REBUFFET Michel, Maire de la Commune, à 15 voix sur 15.

Il est désigné Conseiller Communautaire auprès de la Communauté d'Agglomération Grenoble-Alpes Métropole.

8 – Fixation du nombre d'adjoints et élection des adjoints (*Vote : Pour à l'unanimité*)

Le Conseil Municipal élit M. de GAUDEMARIS Antoine, Mme BOUSQUET Thérèse, M. MERITTO Roger et M. BIHRY Michel, en tant que respectivement 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} adjoints de Monsieur le Maire.

M. de GAUDEMARIS Antoine est désigné Conseiller Communautaire suppléant auprès de la Communauté d'Agglomération Grenoble-Alpes Métropole.

Conseil municipal du 09 avril 2014

9 – Délégation du Conseil Municipal à M. le Maire (*Vote : Pour à l'unanimité*)

Le Conseil Municipal décide de donner délégation à Monsieur le Maire pour toute la durée de son mandat de différentes délégations.

10 – Nomination des délégués aux organismes intercommunaux et divers (*Vote : Pour à l'unanimité*)

La commune de BRESSON participe à plusieurs organismes intercommunaux ou divers. Il convient de nommer des représentants de la commune à chacun de ces organismes, au vu de leurs statuts : SIERG, SPL SERGADI, SIADI, SIRLYSAG, ADPA et PFI.

Le détail des délibérations peut être consulté à la Mairie ou sur le site

11 – Désignation des membres de la commission d'appel d'offres et de la commission de délégation de service public (*Vote : Pour à l'unanimité*)

Une Commission d'Appel d'Offres (CAO) doit être constituée en application du Code des Marchés Publics. La CAO est obligatoire pour l'attribution des marchés formalisés. Une commission ad hoc sera réunie pour les marchés dits adaptés.

La CAO est composée du Maire, de 3 membres titulaires et 3 membres suppléants.

12 – Indemnités de fonction du Maire et des Adjointes (*Vote : Pour à l'unanimité*)

L'indemnité allouée au Maire est fixée au taux maximal prévu par l'article L2123-23. 31% de l'indice 1015 à compter du 1^{er} avril 2014, pour M. le Maire et 8,25% pour les adjoints.

Conseil municipal du 13 avril 2014

13 – Nomination des Membres du CCAS (*Vote : Pour à l'unanimité*)

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS est composé de conseillers municipaux et de personnes extérieures qui sont choisies parmi les membres des associations participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social sur la commune. La présidence du CCAS est assurée par le Maire, M. Michel REBUFFET.

14 – Vote du Budget primitif 2014 et affectation des résultats 2013 - Budget Principal (*Vote : Pour à l'unanimité*)

Après présentation détaillée du projet de Budget Primitif pour 2014, le Conseil Municipal approuve pour la section de fonctionnement 362 997,49 € ; et pour la section d'investissement 1 076 999,57 €.

15 - Vote du Budget primitif 2014 et affectation des résultats 2013 - Budget Eau et Assainissement (*Vote : Pour à l'unanimité*)

Après la présentation du projet de Budget Eau et Assainissement pour 2014, le Conseil Municipal approuve pour la section d'exploitation 145 931,32 € ; et pour la section d'investissement 48 560,07 €.

16 – 17 – Attribution de subvention du budget Communal au budget Eau et Assainissement – Budget Communal (*Vote : Pour à l'unanimité*)

Versement d'une subvention de 300 000 €, à caractère exceptionnel, effectuée du Budget Communal sur le Budget Eau et Assainissement afin de permettre la réalisation des travaux de relève du réseau d'approvisionnement en eau potable.

18 – Vote du taux des trois taxes locales – Part communale (*Vote : Pour à l'unanimité*)

Le conseil Municipal a décidé de reconduire les taux appliqués en 2013 pour 2014, sans les augmenter, pour la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Comptes de gestion 2013 du budget principal

Le Conseil Municipal sortant s'est réuni le 15 avril 2014 afin d'approuver les comptes de gestion 2013. Le compte administratif 2013 affiche un excédent de 762 997 € en fonctionnement cumulé et un excédent d'investissement également cumulé de 1 076 999 €. Les recettes de fonctionnement de l'année ont baissé de 16 000 € et les dépenses de 30 000 €.

L'excédent du budget d'investissement provient essentiellement de réserves pour les travaux importants à réaliser.

Budget principal 2014

Le Conseil Municipal en séance du 15 avril 2014 a étudié et approuvé le budget primitif 2014, ainsi que l'affectation des reports du compte administratif 2013.

L'excédent de **762 997 €** de 2013 a été partagé entre :

- le report sur le budget principal de fonctionnement 2014 à hauteur de 362 997 €
- le report de 400 000 € au budget d'investissement 2014, qui se rajoute à l'excédent reporté du même budget de 2013

Le Conseil Municipal a également décidé d'affecter 654 402 € du budget principal de fonctionnement au budget d'investissement.

Budget eau et assainissement 2014

Ce budget bénéficie du report des excédents antérieurs de 145 931 € en exploitation et de 48 560 € en investissement.

Le Conseil Municipal a décidé de virer à ce budget annexe, au titre de subvention, la somme de 300 000 € pour le projet de remise en état des anciennes adductions d'eau de 1938 du vieux village. Cette somme a été imputée en dépense d'investissement du budget général.

L'ensemble de ces budgets sont parfaitement équilibrés. Les recettes sont égales aux dépenses.

Le Conseil Municipal a reconduit à l'identique l'ensemble des taxes locales.

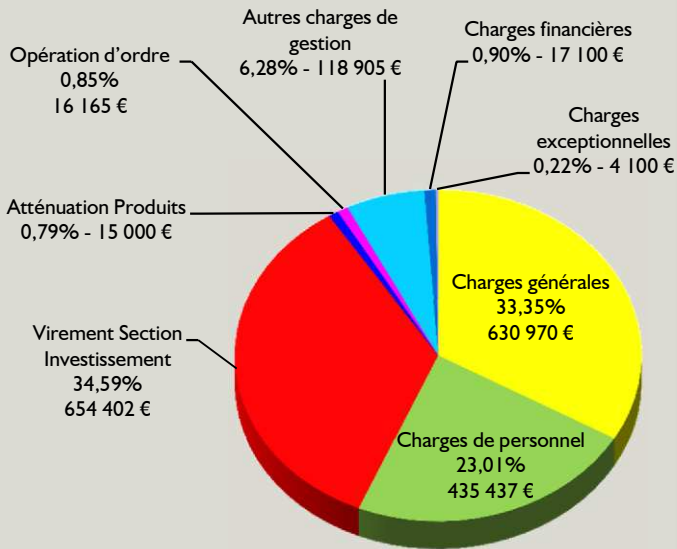
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Taxe d'habitation en %	8.86	8.86	8.98	9.07	9.16	9.16	9.16
Taxe sur le foncier bâti en %	17	17	17.22	17.39	17.56	17.56	17.56
Taxe sur le foncier non-bâti en %	35.46	35.46	35.92	36.28	36.54	36.54	36.54

Le Conseil Municipal a décidé de poursuivre les efforts d'investissement et de rénovation :

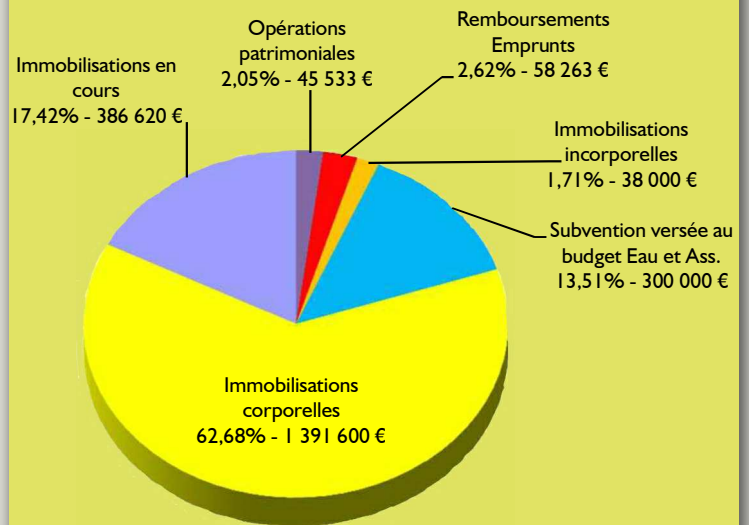
- Mise aux normes de la MDA et aménagements de la cuisine
- Etudes préliminaires d'un nouveau local communal associatif, culturel et sportif
- Dernière tranche des travaux des ralentisseurs du chemin Lagay
- Réfection de la rue de l'Oratoire et améliorations des espaces partagés
- Travaux aux Grand Champs, allées du Parc et chemin Pré Vert
- Réfection du réseau d'eau potable
- Acquisition d'un camion
- Mise en place de l'internet haut débit
- Projet de tableau interactif à l'école

Budget principal 2014

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

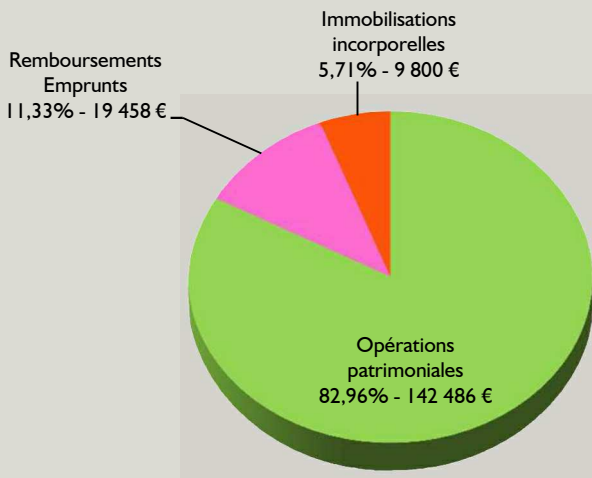


DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

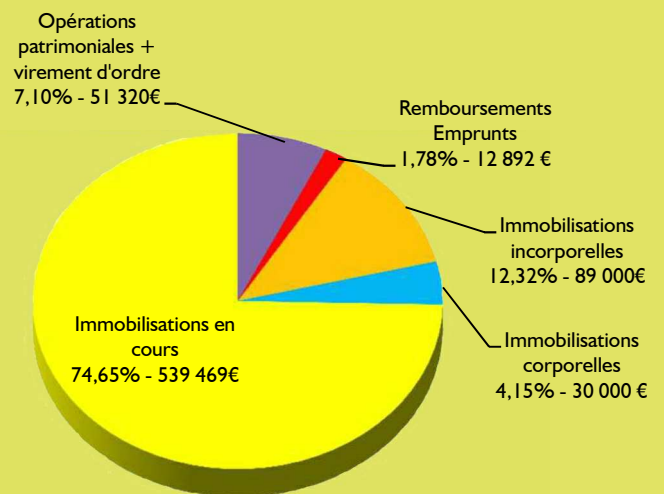


Budget eau et assainissement 2014

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Nous restons à l'écoute, et, dans le cadre des grandes mutations qui vont venir (Métropole), continuerons à améliorer notre quotidien dans un cadre financier stricte et réaliste.

ELECTIONS EUROPÉENNES 2014

Les résultats définitifs ont été proclamés par la Commission Nationale de Recensement des Votes le mercredi 28 mai 2014.

Listes	Voix	% Exprimés
POUR LA FRANCE, AGIR EN EUROPE AVEC RENAUD MUSELIER (LUMP)	78	22,74
FÉMINISTES POUR UNE EUROPE SOLIDAIRE (LDIV)	0	0,00
ESPÉRANTO LANGUE COMMUNE EQUITABLE POUR L'EUROPE (LDIV)	0	0,00
PARTI PIRATE SUD-EST (LDIV)	0	0,00
COMMUNISTES (LEXG)	0	0,00
DÉMOCRATIE RÉELLE (LDIV)	0	0,00
EUROPE ECOLOGIE (LVEC)	35	10,20
POUR UNE FRANCE ROYALE AU COEUR DE L'EUROPE (LDVD)	0	0,00
RÉGIONS ET PEUPLES SOLIDAIRES (LDIV)	0	0,00
POUR UNE EUROPE UTILE AUX FRANÇAIS (LDIV)	0	0,00
ALLIANCE ECOLOGISTE INDEPENDANTE (LDIV)	6	1,75
LUTTE OUVRIERE FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS (LEXG)	0	0,00
FRONT NATIONAL (LFN)	63	18,37
FORCE VIE (LDVD)	2	0,58
L'EUROPE DE LA FINANCE, ÇA SUFFIT ! PLACE AU PEUPLE ! (LFG)	19	5,54
PARTI FÉDÉRALISTE EUROPÉEN (LDIV)	1	0,29
UPR SUD-EST (LDIV)	1	0,29
NOUVELLE DONNE (LDVG)	23	6,71
UDI MODEM LES EUROPÉENS. LISTE SOUTENUE PAR FRANÇOIS BAYROU ET JEAN-LOUIS BORLOO (LUC)	48	13,99
MAYAUD HORS BORDS (LDIV)	0	0,00
NOUS CITOYENS (LDVD)	12	3,50
DEBOUT LA FRANCE ! NI SYSTÈME, NI EXTRÊMES AVEC NICOLAS DUPONT-AIGNANT (LDVD)	11	3,21
CHOISIR NOTRE EUROPE - PS (LUG)	44	12,83

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	592		
Abstentions	236	39.86	
Votants	356	60.14	
Blancs	10	1.69	2.81
Nuls	3	0.51	0.84
Exprimés	343	57.94	96.35

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages exprimés peut ne pas être égale à 100%.

CCAS et CRÈCHE

C.C.A.S

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) vient au soutien des personnes en difficulté en leur octroyant des aides.

Il s'adresse aussi bien :

- aux personnes âgées dans le cadre d'instruction de dossiers d'A.P.A., à l'intervention d'une aide-ménagère, à la mise en place de la TéléAlarme, au portage des repas à domicile...
- aux personnes handicapées pour la demande de carte handicapée...
- aux enfants avec la participation financière à la crèche et au centre de loisirs.

Pour toutes vos demandes auprès du CCAS pour les personnes âgées ou handicapées, Mme BOUSQUET vous reçoit durant ses permanences :

- les lundis et mercredis de 10h30 à 12h00
- Le jeudi, uniquement sur rendez-vous.

Pour le secteur de la petite enfance, Mme VIOSSAT vous reçoit uniquement sur rendez-vous.

Les membres

- M. Michel REBUFFET, Président
- Mme Thérèse BOUSQUET
 - Mme Agnès BROS
 - M. Jean-Yves GARCIA
 - Mme Nicole REY
 - Mme Anne VIOSSAT
 - Mme Agnès BETEMPS
 - Mme Christine DAVID
 - Mme Nathalie DIDIER
 - M. Lucien SARAGOSSI
 - Mme Isabelle POT

Le CCAS intervient sur demande des personnes concernées ou de leurs proches.

Crèche Les Petits Chaperons Rouges (LPCR)

Cette crèche se situe sur le **Mini Parc Alpes Congrès – 4 rue Roland Garros à EYBENS**. Cet établissement est conventionné par la CAF et agréé par le Conseil Général.

La capacité d'accueil est de 73 places. Une équipe pédagogique, composée de 23 professionnels dans chaque section (éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puéricultures, titulaires de CAP petite enfance, psychologues...) est à votre écoute.

La crèche possède un projet architectural adapté à l'enfant :

- Un espace de vie pour chaque section (petit, moyen et grand)
- Une salle de jeux d'eau et de peinture
- Un atrium de jeu central pour le développement psychomoteur
- Un jardin pour les activités d'extérieur

La commune de Bresson possède 2 places à temps plein ce qui permet d'accueillir plusieurs enfants.

Si vous êtes intéressés pour inscrire votre enfant à cette crèche, téléchargez la procédure de pré-inscription sur le site de la mairie (rubrique CCAS – Petite enfance) ou faites-en la demande par e-mail.



RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

A la rentrée de septembre, les enfants de l'école maternelle et élémentaire, leurs parents et tous les acteurs éducatifs de Bresson, vont vivre leur journée et leur semaine scolaire au rythme de la réforme voulue par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république promulguée en juillet 2013.

La réforme des rythmes scolaires poursuit en premier lieu un objectif pédagogique : permettre aux enfants de mieux apprendre en répartissant les heures de classe sur un plus grand nombre de jours dans l'année et en privilégiant les moments de la journée où ils sont le plus attentifs.

« Entre toutes les nécessités du temps, entre tous les problèmes, j'en choisirai un, auquel je consacrerai tout ce que j'ai d'intelligence, tout ce que j'ai d'âme, de cœur, de puissance physique et morale, c'est le problème de l'éducation du peuple »

Jules Ferry

Ainsi s'exprime Jules Ferry (1832-1893), homme politique et ministre de l'instruction publique de 1879 à 1883. Il va donc faire voter deux lois pour que l'école soit gratuite, laïque et obligatoire pour les enfants des deux sexes de 6 à 13 ans.

UN PEU D'HISTOIRE

Jusqu'au début du vingtième siècle dans un pays majoritairement rural, le calendrier scolaire s'est calé sur les moissons, les vendanges et libéra la main d'œuvre enfantine. Dans les années 70, deux zones de vacances furent créées : les vacances d'hiver et de printemps.

Instaurée en 2008, la semaine de quatre jours libéra la demi-journée du samedi matin pour répondre aux 35 heures et aux modes de garde alternée des enfants, devenus faits de société. Que les parents, les enseignants et bien sûr l'industrie du tourisme y trouvent leur compte

n'a pas empêché les chercheurs de s'accorder pour estimer que la journée de six heures était trop longue, que les créneaux de l'après-midi étaient peu propices aux apprentissages fondamentaux et que les périodes de vacances, en dessous de quinze jours, étaient sans effet réparateur.

REVENIR A LA SEMAINE DE 4 JOURS DU CONSTAT AUX ACTES

L'abandon de la semaine de quatre jours a été réclamée dès 2010 par des rapports successifs de l'académie de médecine, de la Cour des Comptes et même de l'institut Montaigne (plateforme de réflexion, de propositions et d'expérimentations consacrée aux politiques publiques).

Dans un rapport sur les rythmes scolaires rendu public à la fin de l'année 2010, la mission d'information de l'Assemblée Nationale prône l'interdiction de la semaine de quatre jours.

Il faudra attendre le 24 janvier 2013 pour que paraisse un décret mettant en application la nouvelle réforme des rythmes scolaires : les enfants ne resteront pas moins de temps à l'école, ils seront toujours pris en charge jusqu'à 16h30, mais ils consacreront quotidiennement



LE TEMPS DE LA CONCERTATION, AVANT CELUI DE LA RÉFORME

Deux questionnaires ont été adressés à tous les parents. Le premier, courant novembre, présentait l'organisation d'une journée type en intégrant les nouveaux horaires, et interrogeait les parents sur l'opportunité de mettre en place une garderie le matin, le mercredi à 11h30, et sur le maintien des études surveillées.

moins de temps aux activités d'apprentissage scolaire, pour plus de **Temps à des Activités Périscolaires (T.A.P.)**.

Le concours des collectivités dans la mise en place de ces T.A.P. est dès lors fondamental, voire fondateur.

La Municipalité a choisi de prendre le temps de la concertation et d'appliquer la réforme des rythmes à la rentrée de septembre 2014.

L'équipe en charge du secteur scolaire a fait, dès octobre 2013, une proposition d'organisation pour conduire la concertation avec les parents d'élèves et les enseignants. Des rencontres ont été fixées et les modalités de mise en œuvre de concertation ont été définies.

Ces échanges ont été fructueux et ont permis d'affiner les propositions.

Au vu des réponses reçues (34 retours soit 50 %), seul 9% des parents étaient intéressés par la garderie du matin ; dès lors elle ne sera pas proposée. A l'inverse, la Municipalité s'engage, dans l'hypothèse où au moins 6 enfants sont inscrits, à organiser un accueil le mercredi, de 11h30 à 12h30. Quant aux études surveillées, elles seront maintenues mais sous une autre forme.

Le deuxième questionnaire a été distribué mi-février 2014. Son objectif était de parvenir à une estimation du nombre d'inscriptions pour chaque activité : Temps d'Activités Périscolaires (TAP), Accompagnement Aux Apprentissages (AAA) ou garderie.

Ce travail a permis l'élaboration de nouveaux horaires dont le détail est précisé ci-après.

NOUVEAUX HORAIRES

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

	8h30 - 11h30	11h30 - 13h45	13h45 - 16h	16h - 16h30	16h30 - 17h30	17h30 - 18h (Mardi et jeudi)
Tous les cycles	Matinée d'enseignement	Restauration scolaire	Après-midi d'enseignement	Pause récréative	Nouvelles activités	Accueil soir 2

Mercredi

	8h30 - 11h30	11h30 - 12h30
Tous les cycles	Matinée d'enseignement	Accueil midi

	Nouvelles Activités 16h30-17h30
Cycle 1 (PS et MS)	Accueil soir 1
Cycle 2 (GS, CP, CE1)	Temps d'Activités Périscolaires (TAP) les lundis et jeudis
	Accompagnement aux apprentissages (AAA) tous les soirs
Cycle 3 (CE2, CM1, CM2)	Temps d'Activités Périscolaires (TAP) les mardis et vendredis
	Accompagnement Aux Apprentissages (AAA) tous les soirs

Pause récréative

Cette pause a pour objectif d'offrir aux enfants un temps libre entre la fin de la classe et le début des activités. Ce service est gratuit.

Temps d'Activité Périscolaire (TAP)

Deux soirs par semaine, les enfants de chaque cycle pourront découvrir de nouvelles disciplines dans des domaines variés (cirque, sport collectif, musique, anglais...), encadrés par des intervenants qualifiés. Les intervenants sont d'ores et déjà choisis, en concertation avec les enseignants et les parents d'élèves.

Accompagnement Aux Apprentissages (AAA)

Les AAA remplacent les études surveillées actuelles. Ils sont conduits par les enseignants des classes de cycle 2 et 3, et ont lieu chaque soir.

Tarifs, fonctionnement et inscriptions : renseignements en mairie ou dans le guide extra-scolaire.

TRANSPORTS EN COMMUN

	VANILLE 25 À 64 ANS	GRENADINE 4 À 18 ANS	CAFÉ 19 À 25 ANS	MENTHE + DE 65 ANS ET INVALIDES À 80 %	CANNELLE 12 + DE 75 ANS	SOLEIL 12 SALAIRES BÉNÉFICIAIRES D'UN FDE
ANNUEL	492 €	158 €	216,80 €	216,80 €	GRATUIT	430,70 €
MENSUEL	49,20 €	15,80 €	27,10 €	27,10 €		
PASTEL 4 OF DE 571 € À 640 €	19,70 €	15,80 €	19,70 €	19,70 €		
PASTEL 3 OF DE 481 € À 570 €	14,80 €	14,80 €	14,80 €	14,80 €		
PASTEL 2 OF DE 396 € À 480 €	9,80 €	9,80 €	9,80 €	9,80 €		
PASTEL 1 JUSQU'À 395 €	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,50 €		

Les tarifs de moins de 4 ans sont gratuits sur le réseau.

Les 2 derniers mois gratuits

Les 4 derniers mois gratuits

Gratuit Abonnement entre 0500 et 17h00 du lundi au samedi et toute la journée les dimanches et jours fériés.

Offre réservée aux salariés des entreprises engagées dans une démarche de Plan de Déplacements Entreprise. Renseignez-vous auprès de votre employeur !

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la commune est entrée dans le périmètre de la TAG (Transport de l'Agglomération Grenobloise). Par conséquent, le réseau Translère, jusque-là géré par le Conseil Général, sera repris par le SMTC (Syndicat Mixte des Transports en Commun) à compter du 1^{er} septembre 2014.

Vous pouvez désormais emprunter avec le même ticket TAG, tous les bus (y compris les bus scolaires) et les lignes de tram. A ce jour, le tarif d'un trajet est de 1€60.

Le 19 mars 2014, la commune a délibéré sur la mise en œuvre de la **tarification solidaire** de l'ensemble du réseau TAG. Un tarif est donc appliqué selon le quotient familial de chaque famille.

Si vous êtes intéressés pour un **abonnement annuel ou mensuel** au réseau TAG, vous devez vous présenter en mairie avec : dernier avis d'imposition, pièce d'identité en cours de validité et livret de famille. Après saisie de votre dossier, un document vous indiquant le montant de votre abonnement vous sera transmis. Vous pourrez

ensuite vous rendre en agence TAG afin de faire réaliser votre carte, ou la faire recharger.

Personnes invalides

Pour les personnes invalides à 80%, le **Pass' menthe** permet de bénéficier sans condition de ressources d'une réduction de 45 % sur l'abonnement plein tarif (sur présentation de la carte d'invalidité).

Personnes de plus de 65 ans

Pour les personnes de plus de 65 ans (ou plus de 60 ans en cas d'inaptitude définitive au travail selon la législation de la Sécurité Sociale, pour les anciens déportés et internés de guerre bénéficiant d'une retraite anticipée), les **Pass' menthe** sont proposés sans condition de ressources.

Personnes de plus de 75 ans

Pour les personnes de plus de 75 ans, le **Pass' cannelle** est gratuit ! Vous pouvez ainsi, muni de votre **Pass' cannelle**, circuler gratuitement dans les transports du réseau TAG du **lundi au samedi, de 8h30 à 17h00, et toute la journée les dimanches et jours fériés.**

Pour en bénéficier, présentez-vous dans une agence TAG muni de votre carte d'identité afin de faire valoir votre droit au **Pass' cannelle**.

Si vous circulez en dehors de ces créneaux horaires, pensez à vous munir d'un titre de transport en plus de votre **Pass' cannelle**.

Agence de Mobilité Grand'place

Ouverture toute l'année :
du **lundi au vendredi de 7h30 à 18h30**,
le **samedi de 9h30 à 17h30**.

De mi-juillet à mi-août :
du **lundi au samedi de 9h30 à 17h30**.

Plus d'informations sur :
www.tag.fr

A partir du 1^{er} juillet un seul numéro pour contacter la TAG (AlloTAG et InfoTrafic) :

04.38.70.38.70

ÇA S'EST PASSÉ À BRESSON



LE CLUB DE LA CHATAIGNERAIE

Assemblée Générale

Tous les membres du Club de la Châtaigneraie étaient conviés dernièrement à la MDA pour assister au compte-rendu de l'année 2013 et prendre connaissance du programme 2014. 26 personnes étaient présentes dont deux nouveaux adhérents à qui le Président, M. Georges PUGEAT, a souhaité la bienvenue.

Une pensée a été adressée à M. Michel DIDIER et Mlle Hélène GENISSIEUX, ancienne trésorière, partis en maison de retraite.

Le vice-président, M. Jacques de CARVALHO, a ensuite fait le compte-rendu moral de l'année écoulée en nommant les différentes manifestations qui se sont déroulées : le repas à la MDA, le voyage avec l'UMAC à Nyons, ou encore la vente de caillettes, qui a connu un beau succès avec des produits fabriqués par les Bressonnais que le Président a remercié chaleureusement. Les comptes financiers ont été approuvés à l'unanimité, et le programme 2014 a été exposé : repas le 27 mars à la MDA, voyage en Ardèche le 26 juin, repas aux Abrets le 15 octobre, vente de caillettes en novembre.

L'UMAC

Commémoration du 8 mai 1945

Monsieur Michel REBUFFET et Monsieur Ladislas HORVATH, Président de l'UMAC local et ancien combattant 39-45, présidaient cette cérémonie.

Après le rassemblement devant la maison des associations, une cinquantaine de personnes, élus, anciens combattants, habitants et enfants de la commune, ainsi qu'un représentant de la Gendarmerie d'Eybens, a défilé rue du Fiaret pour se rendre devant le monument aux morts.

Après la cérémonie, toute l'assistance a été invitée pour le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Une quarantaine de personnes sont restées pour partager une très bonne paella dans une ambiance chaleureuse.



PÉTANQUE CLUB BRESSONNAIS

Un concours de pétanque solidaire

Le samedi 17 mai, les terrains de pétanque du parc de la mairie et de la MDA ont été le théâtre d'une manifestation sportive et conviviale.

A l'initiative de deux membres du pétanque club (Jocelyne PERSICOT et Gérard LANCINE, par ailleurs vice-président), ce grand concours annuel de pétanque « Grenoble handisport » a pu se jouer à Bresson.

Comme de coutume et depuis 18 ans maintenant, les bénéfices ont été entièrement reversés à la section natation pour permettre à ses membres (sportifs en situation de handicap) de financer leurs stages et déplacements.

Cette journée s'est déroulée selon la formule du « semi-marathon » en 7 parties et a réuni 96 joueuses et joueurs (32 triplètes). Avec le beau temps, nous avons connu un vif succès et chacun a apprécié la qualité du cadre et de nos installations. De quoi « aseoir » notre réputation !

BIBLIOTHÈQUE

Durant l'été, la bibliothèque sera ouverte uniquement le mercredi matin de 10h00 à 12h00.

Fermeture en août.

CENTRE DE LOISIRS EVADE

La commune de Bresson a signé une convention avec le centre de loisirs Evade.

Le centre de loisirs Robert-Buisson - La Frange Verte - accueille les enfants de 4 à 5 ans et de 6 à 11 ans. Il propose des activités d'éveil, des jeux et des sorties dans le respect du rythme de l'enfant.

Pour toute nouvelle inscription, un dossier est à compléter en Mairie :

- fiche d'engagement (disponible en téléchargement sur le site de la commune),
- numéro d'allocataire CAF et quotient familial de l'année en cours,
- références de l'assurance Responsabilité Civile Extra-Scolaire,
- photocopie du carnet de vaccinations à jour,
- certificat médical d'aptitude aux sports.

Dès que le dossier est validé par le secrétariat, il est transmis à l'association EVADE.

Les inscriptions sont ensuite réalisables auprès du centre Evade.

Evade - Annexe mairie

2, rue Gabriel-Péri

Tél. 04 76 20 46 50

Fax : 04 76 20 46 69

E-mail :

inscription-reglement@evade-asso.fr

Lundi, mercredi, vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Jeudi de 8h00 à 12h00.

ÇA S'EST PASSÉ À BRESSON



LUD'ANIM

Lud'Anim, terrain d'expression et de plaisir

Si le bureau de Lud'Anim est demeuré inchangé à l'issue de l'Assemblée Générale de l'association du jeudi 22 mai, la Présidente, Raymonde PERNOLIA, s'est réjouie du « regain d'énergie » et de « l'envie de s'investir » qu'ont manifesté les retraités autant que les jeunes arrivants. Cette nouvelle dynamique s'accorde pleinement à l'accompagnement du projet qu'assurent les anciens adhérents.

Aujourd'hui, en complément des activités de pleine forme, de relaxation, de sophrologie et de théâtre déjà existantes, l'association espère développer un programme autour des envies de chacun, mais aussi d'un échange de compétences. Ainsi, de nouvelles missions autour de projets spécifiques et autour de la communication ont été confiées à quelques adhérents.

Si des rencontres autour de soirées dansantes, de pique-niques, de conférences ou encore de séances de marche afghane et de marche consciente, ont déjà été organisées à plusieurs reprises, d'autres rendez-vous se profilent. La Présidente souhaite notamment mettre l'accent sur les groupes de paroles, ainsi que sur des ateliers

sur le bien-être au quotidien, sur la prévention de la chute chez les seniors et sur les relations et les jeux de pouvoirs. Les adhérents ont fait émerger d'autres attentes, tels que la création d'une séance de gym supplémentaire un soir de semaine et/ou entre midi et 14h00, l'organisation de stages thématiques sur un weekend ou encore la mise en place de sorties à pied, en raquettes, à vélo ou en ski de fond, pour les petits et les grands.

Lud'Anim vous attend donc à la rentrée pour découvrir sa nouvelle plaquette d'activités. D'ici là, elle vous invite à découvrir le spectacle de son groupe théâtre, qui sera donné le 26 juin, à la MDA.

Pour tout renseignement, contactez Raymonde PERNOLIA (Pleine forme / Relaxation) : **06 89 87 47 61**

Martine Deola (Sophrologie) : **06 10 04 59 46**

Joelle Seehausen (Théâtre) : **06 82 25 73 07**

contact@ludanim.fr / rayperniola@orange.fr



ASSOCIATION SAINT FRANCOIS-XAVIER

Restauration et embellissement de l'Oratoire à la Vierge Marie

Cet oratoire, bien sûr, vous le connaissez un peu, beaucoup, et même peut-être le fréquentez-vous !

De son histoire, nous connaissons peu de choses. Il y a de nombreuses années, une habitante de Bresson racontait que cet oratoire avait été édifié en remerciement à la Madone, par des voyageurs sauvés de l'agression de bandits de grands chemins, grâce à l'arrivée providentielle d'un très violent orage.

Précisément, il est proche de la voie romaine Milan - Vienne, qui plus tard s'est appelée « chemin FERRA » de ferrata signifiant grosse pierre, puis ensuite « chemin royal » .

Jusqu'aux années 50, chaque 15 août, un joyeux cortège se rendait de l'église à l'oratoire, portant des brassées de fleurs pour Notre Dame, reine des moissons.

En 2014, plusieurs personnes, de Bresson, d'Echirolles et d'Eybens, se sont inquiétées du mauvais état de la maçonnerie de cet oratoire et ont demandé qu'il soit restauré et même embelli.

L'Association Saint François-Xavier, qui en

2003 a déjà fait quelques améliorations de ce lieu, et restauré quelques croix de Bresson, cherche à vous interpeler et demande votre participation, financière ou autre. Le coût des travaux est chiffré aujourd'hui entre 3 000 € et 5 000 €.

Bien sûr, nous savons que cet oratoire n'est pas sur Bresson mais sur Jarrie, et qu'il n'est pas public, mais qu'il a une propriétaire, Madame Jacob née Mollard à Eybens.

Mais sans oublier le droit de propriété, l'important est que nous puissions pleinement profiter de sa présence à deux pas de chez nous.

Alors, avec l'accord de la propriétaire et avec l'association Saint François-Xavier, restaurons et embellissons cet oratoire.

Pour vous exprimer sur le sujet, demander des détails, participer, discuter, contacter le **06.03.17.08.04.** ou par e-mail **louis.mathian@wanadoo.fr**

Louis Paul Mathian, Association Saint François-Xavier.

Brèves

LE DÉSHERBAGE THERMIQUE

Vous avez peut-être déjà eu l'occasion de voir les agents du service technique utiliser de nouveaux appareils. En effet, la commune a fait l'achat de deux désherbeurs thermiques : un chalumeau portatif à flamme directe et une machine thermique à infrarouge autotractée pour les plus grandes surfaces.

Cette technique récente repose sur une idée simple : les plantes sont chauffées à l'aide d'un appareil à flamme. Au contact de la flamme, les tissus végétaux éclatent et dépérissent rapidement. Il s'agit donc d'une technique efficace et sans produit chimique.

Dans le cadre de la coopération avec le Conseil Général, la commune s'est engagée à ne plus utiliser de pesticides. Pour la sauvegarde de la biodiversité, il faudra donc nous habituer à voir quelques herbes pousser au bord des rues.



VOYAGE DU CCAS

Cette année, le CCAS organise une journée dans le Lubéron, le jeudi 11 septembre 2014.

Inscriptions et renseignements en Mairie.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Du 15 janvier au 14 février 2015, l'Insee, en collaboration avec la mairie, effectuera le recensement des habitants de la commune. Pour cela, **la commune recrute 2 agents recenseurs.**

Si vous êtes intéressés et disponibles, merci d'envoyer une lettre de motivation par courrier ou par e-mail.



EXPERIENCE COACHING

Semaine internationale à la MDA

Le 23 mai dernier, de 16h30 à 18h30, 5 coachs ICF, certifiés, ont proposé des coachings gratuits de 30 minutes pour découvrir et expérimenter le coaching sur une problématique professionnelle ou un engagement bénévole...

Plusieurs associations de coaching proposent un cadre professionnel et éthique au métier de coach.

L'une d'elles, ICF, 1^{ère} fédération professionnelle de coaching, réunit dans le monde 20 000 coachs accrédités sur un référentiel de onze compétences, tous signataires d'un code déontologique.

Si vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter !

Isabelle Pot
Coach certifiée PCC ICF
Coordinatrice Pôle Isère Rhône-Alpes
Auvergne
i.pot@ipc-coaching.com
06 19 82 74 52

À VENIR DANS NOTRE COMMUNE



PÉTANQUE CLUB BRESSONNAIS

ÇA ROULE POUR LE CLUB DE PÉTANQUE !

Le printemps et l'été seront riches en événements :

- Le Pétanque Club Bressonnais recevra 4 manches du championnat des clubs (seniors et vétérans) les mardis 17 juin et 30 août,
- Une compétition officielle en doublettes mixtes sera disputée samedi 21 juin (réservée aux licenciés),
- Un concours réservé aux sociétaires adhérents du Pétanque Club Bressonnais le 28 juin,
- Le traditionnel concours du village le 21 septembre, ouvert à tous les Bressonnais,
- Et bien sûr nos entraînements traditionnels des lundis et vendredis, auxquels les Bressonnais peuvent se joindre, lors des belles soirées d'été.

Faites-vous plaisir, venez nous rejoindre !





COMITÉ D'ANIMATION

Fête de la musique

Le 21 juin à partir de 19 heures

le Comité d'Animation de Bresson
FÊTE LA MUSIQUE !

Trois groupes se succéderont:

- Musik et Dépendance(s)
- Comegg
- Les Black Mondays.

Et pour allier plaisir spirituel et terrestre une buvette et petite restauration vous attendront sous les arbres...

Pour plus de renseignements, connectez-vous sur le site du comité :
<http://bresson-animation.fr>



LE SOU DES ÉCOLES

Kermesse

Le 27 juin à 16 heures 45

Le sou des écoles organise comme chaque année la **KERMESSE**.

Celle-ci se tiendra dans la cour de l'école.

Spectacle de fin d'année des enfants, buvette et animations vous seront proposés à cette occasion.

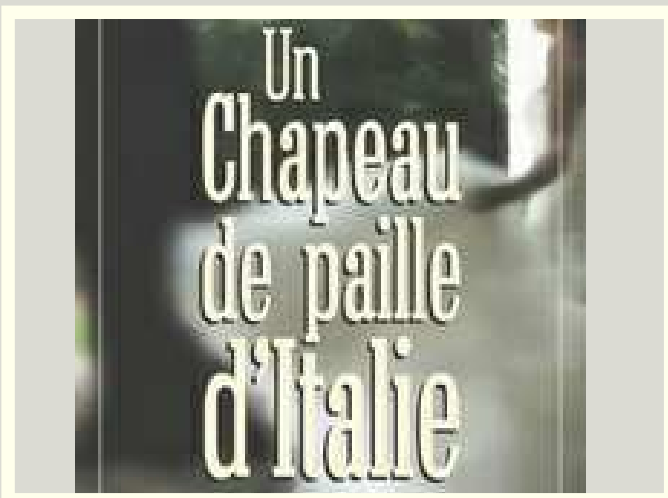
Nous vous attendons nombreux !

Tout au long de l'année, des parents bénévoles se mobilisent pour organiser des manifestations afin de récolter des fonds. Ces sommes sont, par la suite, reversées à l'école afin de financer, en partie ses projets.

LES AUTRES RENDEZ-VOUS

- 10 septembre : Réunion publique de préparation pour la Brocante et le cross - 20h30- MDA
- 28 septembre : 37^{ème} Brocante organisée par le Comité d'Animation - toute le journée - Parc Mairie
- 8 octobre : Réunion publique pour la préparation du cross des Châtaignes - 20h30 - MDA
- 12 octobre : 37^{ème} cross des Châtaignes organisé par le Comité d'Animation - Parc Mairie
- 15 octobre : Voyage du club de la Châtaigneraie - Toute la journée

À VENIR DANS NOTRE COMMUNE



LES 7 FAMILLES

Théâtre

Les 8 et 9 juillet à 21 heures

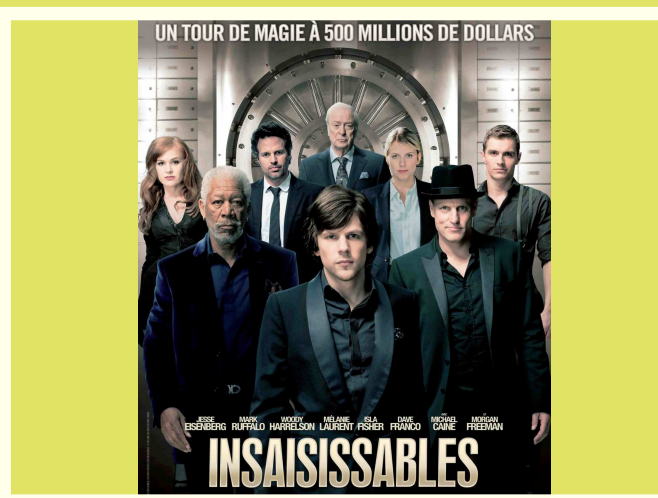
Ce **VAUDEVILLE** de Labiche sera présenté dans cinq villes au travers de 9 représentations entre les mois de juillet et août 2014.

Il fera halte dans le parc de la mairie lors de sa tournée d'été. Douze comédiens professionnels et quelques amateurs, dont des Bressonnais vous feront vivre une représentation endiablée. A ne rater sous aucun prétexte !

Deux associations locales tiendront chaque soir une buvette où vous pourrez attendre les artistes qui se prêteront volontiers à une rencontre.

Renseignements et réservations :
06.95.15.23.27

Spectacle tout public.



COMITÉ D'ANIMATION

Cinéma en plein air

Le 18 juillet à partir de 20 heures

Cette année, avant le film, nous vous proposons d'amener votre pique-nique pour partager un moment convivial ensemble !

INSAISSABLES. Film policier franco-américain de Louis Leterrier, sorti en 2013. Un groupe de brillants magiciens, vient de donner deux spectacles de magie époustouflants : le premier en braquant une banque sur un autre continent, le deuxième en transférant la fortune d'un banquier véreux sur les comptes en banque du public. Deux agents spéciaux du FBI et d'Interpol sont déterminés à les arrêter avant qu'ils ne mettent à exécution leur promesse de réaliser des braquages encore plus audacieux.

Une buvette tiendra à votre disposition des boissons pour accompagner votre repas !

- 20 octobre : Assemblée Générale du Pétanque Club Bressonnais - 18h - MDA
- 11 novembre : Cérémonie - UMAC - 10h45 - MDA
- 22 novembre : Soirée de Fête pour les bénévoles du Comité d'Animation.

- Novembre : Vente de caillettes par le Club de la Châtaigneraie - MDA.
- 13 décembre : fête de Noël proposée par le Comité d'Animation. Dans l'après-midi, animation et concert pour les enfants à la MDA. Le soir, concerts à l'église.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Chiara RODAMEL née le 08 février 2014, de Florian RODAMEL et Stéphanie DEL VENTO

Élano, Bastien, Paôlo BRAUNQUINHO né le 25 février 2014, de David BRAUNQUINHO et de Karine PREVOST

Paul-Emile, Yves, Patrick, Henri RAVASSARD né le 25 février 2014, de Frédéric RAVASSARD et Audrey GUYOMARD

Réjane, Dominique, Christiane CROUÏGNEAU née le 30 avril 2014, de Antoine CROUÏGNEAU et de Mélanie CHOLLET

MARIAGE

Mlle Sainuo LI et M. Albert, Louis DANAN le 26 mai 2014

URBANISME

<u>DOSSIER</u>	<u>DEMANDEUR</u>	<u>DESCRIPTIF</u>
PC	M. FAVIER Pierre-Jean	Extension maison individuelle
DP	M. LEROUX Christian	Construction d'un abri jardin
DP	M. PLATINI Charles	Réfection de la toiture
DP	M. FOURNAIRON André	Remplacement du portail
DP	M. WEISBROD Hervé	Extension pour liaison entre 2 bâtiments
DP	M. BARI Robert	Rénovation de la toiture
DP	M. ROSSAT Daniel	Modification de la façade
DP	Mme SERIS Aurélie	Création d'ouvertures sur maison individuelle
DP	M. FOURRIER François	Construction d'une piscine
DP	M. MONPAYS Pierre	Coupe et abattage d'un arbre
DP	M. MONPAYS Pierre	Pose d'un portail et d'une clôture